

AIT numérique

Guide de programme pour étudiants et étudiantes

Financé par le Programme de stages pour étudiants (PSPE) du gouvernement du Canada.



Clause de non-responsabilité - Le présent document est censé contenir des informations correctes. Toutefois, le CTIC ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, et n'assume aucune responsabilité juridique quant à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'utilité des informations ou des processus décrits. En cas de divergence entre le présent document et le contrat, c'est le contrat qui prévaut.

Table des matières

| | |
|---|---|
| Guide de programme pour étudiants et étudiantes..... | 1 |
| À propos de CTIC | 3 |
| Qu'est-ce que l'AIT numérique ? | 3 |
| Suis-je admissible?..... | 5 |
| Quels sont les documents dont j'aurai besoin? | 5 |
| Quelles sont les responsabilités de mon employeuse ou employeur?..... | 8 |
| Des questions?..... | 8 |

À propos de CTIC

Le Conseil des technologies de l'information et des communications (CTIC) est un centre d'expertise national neutre et sans but lucratif dont la mission est de renforcer l'avantage numérique du Canada dans l'économie mondiale. Depuis plus de 30 ans, et avec une équipe de 110 spécialistes, nous fournissons des recherches prospectives, des conseils stratégiques pratiques et des solutions de développement des capacités pour les personnes et les entreprises. Notre objectif est de faire en sorte que la technologie soit utilisée pour stimuler la croissance économique et l'innovation et que la main-d'œuvre canadienne demeure concurrentielle à l'échelle mondiale.

Vous pouvez en apprendre davantage sur notre [site Web](#) et explorer nos programmes de recherche et de talents sur [eTalent Canada du CTIC](#). Vous pouvez rester en contact avec nous sur [LinkedIn](#), [Twitter](#), [Instagram](#) et [Facebook](#).

Qu'est-ce que l'AIT numérique ?

AIT numérique signifie Apprentissage intégré au travail numérique - le programme national du CTIC visant à former des talents pour les secteurs émergents des TIC, à soutenir les entreprises et à accroître l'adoption du numérique au Canada.

Voici quelques faits marquants concernant l'AIT numérique

- a) L'AIT numérique offre aux étudiants des possibilités de travailler, d'apprendre en cours d'emploi et d'apporter leur contribution à leurs employeuses ou employeurs.
- b) L'AIT numérique crée des partenariats entre l'industrie et l'éducation et offre des possibilités de perfectionnement professionnel par le biais de cours d'apprentissage en ligne pour les étudiantes et étudiants. Le programme d'apprentissage en ligne de l'AIT numérique comprend des cours virtuels de miroapprentissage pour cultiver les compétences d'employabilité dans les secteurs névralgiques de l'économie numérique canadienne, y compris des sujets pratiques comme la technologie financière (fintech), la cybersécurité, le commerce électronique, l'accessibilité et le design de service. Ces cours font partie de nos options de formation recommandées aux étudiantes et étudiants dans le cadre du programme d'AIT numérique. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site https://etalentcanada.ca/fr/pour-les-chercheuses-et-chercheurs-demploi/programmes/cours-dapprentissage-en-ligne-de-lait-ou-ecrire-a-ladresse-wil_elearning@ictc-ctic.ca.
- c) Les subventions salariales sont versées aux employeuses et employeurs qui font appel à des étudiantes et étudiants dans le cadre d'une possibilité d'AIT significative. L'AIT numérique fournit :
 - 50 % du salaire de l'étudiante ou l'étudiant, jusqu'à concurrence de

5 000 \$; ou

- 70 % du salaire de l'étudiante ou l'étudiant, jusqu'à 7 000 \$, si l'étudiante ou l'étudiant appartient à l'un des groupes sous-représentés suivants :
 - Femmes dans les STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques)
 - Étudiantes et étudiants autochtones
 - Nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants (immigrées/immigrés ayant immigré au cours des cinq dernières années)
 - Étudiantes et étudiants ayant un handicap
 - Minorités visibles (Noires/Noirs, Asiatiques du Sud (Indiennes/Indiens, Pakistanaïses/Pakistanaïses, Sri-Lankaises/Sri-Lankais), Philippines/Philippins, Arabes, Latino-américaines/Latino-américains, Asiatiques du Sud-Est (Vietnamiennes/Vietnamiens, Cambodgiennes/Cambodgiens, Laotiennes/Laotiens, Thaïlandaises/Thaïlandais), habitantes et habitants de l'Asie occidentale (Iraniennes/Iraniens, Afghanes/Afghans), Coréennes/Coréens et Japonaises/Japonais, et autres minorités visibles).
 - Étudiantes et étudiants de première année

Suis-je admissible?

Les dispositions suivantes doivent être respectées.

- Vous devez être Canadiennes et Canadiens, résidentes permanentes ou résidents permanents ou personnes protégées au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
- Vous devez être inscrite ou inscrit à un programme à temps plein ou à temps partiel dans un établissement d'enseignement postsecondaire agréé au Canada, pendant la période de stage.
- Vous devez être légalement autorisée/autorisé à travailler au Canada.

Critères d'exclusion courants :

- Les étudiantes étrangères et étudiants étrangers et les étudiantes et étudiants titulaires d'un permis de travail ne sont pas admissibles.
- L'étudiante ou l'étudiant est un membre de la famille immédiate d'une ou d'un autre employée/employé de l'organisation.
« Famille immédiate » : le père, la mère, le beau-père, la belle-mère, le frère, la sœur, l'épouse ou l'époux (y compris la conjointe ou le conjoint de fait), l'enfant, y compris l'enfant de la conjointe ou du conjoint de fait, le beau-fils, la belle-fille, l'enfant en tutelle, le beau-père, la belle-mère ou une parente ou un parent résidant en permanence dans le ménage de l'employeuse ou de l'employeur.
- L'étudiante ou l'étudiant occupe un poste de directrice/directeur, dirigeant/dirigeante, fondatrice/ fondateur, gestionnaire, actionnaire ou cadre pour l'employeuse ou de l'employeur d'accueil ou une autre entreprise.
- L'étudiante ou l'étudiant est une employée permanente ou un employé permanent à temps plein de l'employeuse ou de l'employeur d'accueil.
- Les étudiantes et étudiants qui suivent un cours unique ne menant pas à un diplôme ou à un certificat ne sont pas admissibles.

Quels sont les documents dont j'aurai besoin?

Preuve d'inscription (capture d'écran ou document officiel contenant le numéro d'identification de et le nom de l'établissement), nom de l'étudiante ou l'étudiant, année/niveau dans le programme et semestre du stage).

Note - Il y a trois trimestres énumérés ci-dessous. Votre attestation d'inscription doit correspondre à la même période/semestre que votre période de travail.

Semestres

- Hiver
- Été
- Automne

Comment poser ma candidature?

Les étudiantes et étudiants ne posent pas leur candidature! C'est votre employeuse ou employeur qui s'en charge. Elle ou il devra commencer la demande sur notre portail en ligne et vous enverra une invitation par courriel à l'adresse noreply@mail.smapply.net pour que vous puissiez remplir votre partie de la demande.

Que se passe-t-il si on accepte ma demande?

Si la demande est acceptée, votre employeuse ou employeur signera un contrat avec le CTIC et vous commencerez votre stage en tant qu'employée/employé de l'entreprise.

Tout au long de votre stage, on vous demandera d'effectuer les tâches suivantes.

1. Plan d'apprentissage

Au cours des deux premières semaines du stage, on vous demandera à vous ainsi qu'à votre employeuse ou employeur, d'élaborer ensemble un plan d'apprentissage. Lorsque vous rencontrerez votre employeuse ou employeur, fournissez des idées sur les compétences que vous aimeriez acquérir et qui seraient en rapport avec vos objectifs de carrière et le poste à pourvoir. Le formulaire de plan d'apprentissage est rempli dans le compte de votre superviseure/superviseur et vous en recevrez une copie par courriel.

2. Vérification à mi-parcours

À mi-parcours du stage, votre employeuse ou employeur effectuera une vérification pour confirmer que votre stage suit le déroulement prévu. Vous recevrez un courriel de noreply@mail.smapply.net avec le lien pour remplir votre partie du formulaire. Cette rétroaction n'est pas communiquée à votre employeuse ou employeur.

3. Évaluation finale

Vers la fin de votre stage, vous recevrez à nouveau un courriel de noreply@mail.smapply.net vous invitant à remplir un formulaire d'évaluation finale qui fournit une rétroaction sur votre stage, comme l'exige le Programme de stages pratiques pour étudiants du gouvernement du Canada. Avant la fin de votre stage, vous recevrez un courriel contenant le lien vers votre partie du formulaire. Cette rétroaction n'est pas communiquée à votre employeuse ou employeur.

Quelles sont mes responsabilités?

En tant qu'étudiante ou étudiant, on s'attend à ce que vous :

- Élaborez avec l'employeuse ou l'employeur un plan d'apprentissage qui contribuera à soutenir votre apprentissage sur le lieu de travail.
 - Fassez de votre mieux dans votre stage et identifiez quand, pourquoi et comment vous acquérez ou non les compétences que vous êtes censé acquérir (si vous ne les acquérez pas, contactez-nous).
 - Répondez aux demandes de renseignements et complétez toutes les enquêtes, évaluations et questionnaires fournis par l'équipe de l'AIT numérique du CTIC.
-

Quelles sont les responsabilités de mon employeuse ou employeur?

Les responsabilités de l'employeuse ou de l'employeur sont les suivantes.

- S'assurer que vous êtes une candidate qualifiée ou un candidat qualifié pour le stage et qu'on vous embauche en tant qu'employée/employé de l'entreprise, et **non en tant qu'entrepreneuse/entrepreneur.**
- Veiller à ce que vous receviez une paye régulièrement et à temps.
- Une fois embauchée/embauché, s'assurer que vous receviez la formation et les compétences adéquates.
- Veiller à ce que vous suiviez un plan d'apprentissage pour acquérir des aptitudes vous préparant à l'emploi.
- Vous procurer les informations pertinentes en matière de sécurité et de santé au travail.
- Travailler avec vous tout au long du stage pour résoudre les problèmes.
- Soumettre une évaluation de mi-parcours et finale.

Si votre employeuse ou employeur ne s'acquitte pas des responsabilités susmentionnées, veuillez contacter notre équipe.

Des questions?

Contactez-nous à l'adresse suivante : AIT_Numerique@ictc-ctic.ca